

COMMUNIQUE DE PRESSE

Thème ressource: Biodiversité ^[2]

Agir en faveur de la biodiversité, c'est agir sur les causes de son déclin : urbanisation, pollutions, déprise agricole ou intensification des pratiques agricoles, fragmentation des paysages, gestion non durable des ressources naturelles, développement d'espèces exotiques envahissantes... C'est ce que font les 51 Parcs naturels régionaux (15% du territoire national) au quotidien. Depuis près de 50 ans, les Parcs naturels régionaux – territoires habités, vivants et accessibles – ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine, notamment le patrimoine naturel. Territoires d'exception reconnus au niveau national et international, les Parcs naturels régionaux portent, à travers un projet de territoire concerté, une véritable prise en compte de la biodiversité dans les politiques territoriales et cela dans des domaines aussi divers que l'urbanisme, la gestion forestière, l'énergie, l'agriculture, l'aménagement du territoire comme dans la gestion des risques naturels ou le tourisme... Les actions des Parcs naturels régionaux en faveur du patrimoine naturel s'articulent autour de 4 fondements : connaître, protéger, gérer et valoriser ce patrimoine. Grâce au soutien du Ministère du développement durable et de GRTgaz, ils sortent aujourd'hui une plaquette qui illustre ces 4 modes d'action à travers des retours d'expériences qui ont vocation à alimenter les réflexions d'autres territoires.

Les expériences présentées dans cette plaquette montrent la grande diversité des projets et des partenariats, illustrée par le témoignage d'une vingtaine d'acteurs locaux: maires, ingénieurs forestiers, agriculteurs, présidents de sociétés de chasse ou de pêche, entreprises, associations de protection de la nature, enseignants, cueilleurs de plantes, architectes paysagistes...

Les actions sont concrètes : préservation du patrimoine naturel dans les documents d'urbanisme, développement d'une filière bois énergie associé à une restauration du bocage, mise en place de brigades de gestion des espèces exotiques envahissantes, réintroduction d'espèces disparues, expérimentation de « méthodes douces » de traitement antiparasitaire pour le bétail, création de mares riches en biodiversité et utilisables par les pompiers en cas d'incendies, développement de l'écotourisme, mise en œuvre d'une charte de cueillette durable de l'arnica, projets pédagogiques...

La biodiversité est le produit de plus de 3 milliards d'années d'évolution et constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale inestimable. C'est une

source d'inspiration pour les innovations humaines (recherche médicale...). La biodiversité est également à l'origine de nombreux « services rendus » essentiels à la société et auxquels il est difficile et coûteux de suppléer : production de nourriture, d'énergie, phytoépuration des eaux, production d'oxygène, pollinisation, régulation des crues... C'est notre assurance-vie !

Se procurer le document ici

Contact presse :

- Géraldine Falek - relations presse

Courriel : gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr ^[1] - Tél. : 06 30 71 34 58

Type de document : Plaquette

Année du document : 2015

Date de mise en ligne : Mercredi 30 sep 2015

Dernière mise à jour : 30/09/2015

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/publication-les-parcs-naturels-regionaux-et-la-biodiversite>

Liens

[1] <mailto:gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/biodiversite>